

Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation

Paris, le 10 janvier 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE

—

Bien-être animal : Didier GUILLAUME rappelle aux associations l'engagement du gouvernement et demande à ce que cessent les mises en cause systématiques de nos éleveurs

Le Ministre de l'agriculture et de l'alimentation a rencontré ce 9 janvier 2019 les fondations et associations de protection animales représentatives afin de leur rappeler les grandes lignes du plan d'action ambitieux porté par le gouvernement sur le dossier du bien-être animal et de la lutte contre la maltraitance animale. Le Ministre a indiqué avoir pleinement conscience des attentes sociétales fortes pour une meilleure prise en compte de la sensibilité des animaux d'élevage. Il a ainsi confirmé la nécessité d'accompagner les éleveurs et plus généralement le monde agricole vers une transition agroécologique plus que jamais indispensable pour réconcilier les territoires urbains et ruraux.

A l'occasion de sa rencontre ce jour avec les représentants du monde associatif de la protection animale *, le Ministre Didier GUILLAUME a tenu à rappeler que les éleveurs français sont bien les premiers acteurs du bien-être car ils aiment leurs animaux, et la compétitivité économique de leurs exploitations, et donc de leurs filières agroalimentaires en dépendent.

Le Ministre a indiqué qu'il était convaincu que cette attente des citoyens et consommateurs, les éleveurs français l'avaient désormais parfaitement intégrée et qu'à ce titre, de nombreux travaux de recherche et d'innovation étaient d'ores et déjà engagés par les filières pour faire encore évoluer certaines pratiques d'élevage. Ces évolutions de pratiques constituent d'ailleurs l'un des axes forts du plan d'action prioritaire en faveur du bien-être animal établi pour la période 2016-2020. Le Ministre a souligné que ce plan porté par le gouvernement comptait également un volet essentiel sur la prévention de la maltraitance animale en abattoir.

Dans ce contexte, Didier GUILLAUME a regretté l'agri bashing systématique et contre-productif dont font actuellement l'objet nos producteurs français et indiqué au contraire sa volonté de travailler à rapprocher le monde rural et les territoires urbains. Les ONG présentes partagent ce constat et cet avis.

Le Ministre a souligné une nouvelle fois l'importance des dispositions pénales relatives à la protection animale introduites par la LOI EGALIM et réaffirmé sans ambiguïté l'engagement du gouvernement à avancer sur ce dossier.

Contacts presse

Service de presse de Didier GUILLAUME - Tel : 01 49 55 59 74 ; cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr
Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

En savoir plus :

<http://agriculture.gouv.fr/bien-etre-animal-renforcement-du-plan-daction-prioritaire>

* CIWF France, Confédération nationale – Défense de l'Animal, Conseil National de la Protection Animale
Fondation Assistance aux Animaux, Fondation Brigitte Bardot, Fondation 30 millions d'amis, Société Protec-
trice des Animaux, Fondation Droit Animal Ethique et Sciences, Ligue Française pour la Protection du Cheval,
l'Œuvre d'Assistance aux Bêtes d'Abattoirs, Welfarm